

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1701

présenté par

Mme Valentin, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Sermier, M. Bony, Mme Corneloup,
M. Leclerc, M. Brun, M. Le Fur, Mme Meunier, Mme Trastour-Isnart, M. de Ganay, M. Descoeur,
Mme Louwagie, Mme Dalloz, Mme Levy, M. Masson, M. Viry et M. Cattin

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.